



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°34/2026
Dimanche 12 juillet 2026 – 15^{ème} Dimanche du Temps ordinaire – Année A

HUMEURS...

RECIT D'UNE CATASTROPHE ANNONCEE !

Nous nous souvenons tous de l'agression au couteau survenue dans un magasin de Taunua le 25 avril dernier par un *Oiseau de la rue*.

La semaine dernière, suite aux expertises psychiatriques le Tribunal a conclu à une abolition du discernement du mis en cause au moment des faits, le rendant pénalement irresponsable. « *C'est évidemment très insatisfaisant, mais c'est l'application de la loi.* » a expliqué M^{me} la Procureure... et nous sommes bien d'accord avec elle.

Ce lundi, une dame appelle le presbytère pour un autre *Oiseau de la rue*. Elle s'inquiète car cette personne qui dors aux alentours de la Mission, voire devant les portes de l'église Maria no te Hau : « *Depuis jeudi dernier, il ne va pas bien. Il a été agressif, s'en est pris aux grilles et aux portes.* ». Elle a appelé la Police qui lui a dit d'appeler l'*Accueil Te Vai-ete* !

Mardi, deux tutrices d'une association de tutelle viennent à l'*Accueil Te Vai-ete* pour le même *Oiseau de la rue* qu'elles ont rencontrés en ville... même constat ! Elles n'ont pas osé l'embarquer dans leur voiture et l'ont invité à les rejoindre à l'*Accueil Te Vai-ete*... Arrivé sur place, pas de médecin, constat de rupture de traitement, de délire bien gratiné... les pompiers sont déjà en intervention... c'est avec le *Truck de la Miséricorde* que nous l'avons envoyé au CHPF... où on l'a hospitalisé à Tokani !

On pourrait écrire des pages entières de ces situations qui se répètent de façon exponentielle ! La situation ne s'améliore pas... avec près de 20% des personnes à la rue qui ont des troubles psychiatriques lourds...

En 2024, après d'âpres combats, nous avons obtenus qu'un psychiatre soit pris en charge par le ministère de la Solidarité pour l'ensemble des structures d'accueil de personnes en grandes précarité (Te Toreia, Emauta, Pu o te hau...)... Un an après, cette convention n'était pas renouvelée ! Officiellement ce qui était possible juridiquement un an auparavant ne l'est plus !!! En réalité une querelle de clocher entre ministère !

Aujourd'hui ! Hormis les beaux discours de M^{me} le ministre de la Solidarité c'est un encéphalogramme plat que l'on constate ! Il y a bien les pseudos inaugurations tel que le centre d'hébergement « *Pu ora no te Tapuna* » pour les *Oiseaux de la rue* qui ont un travail... inauguré par Président lui-même le 23 décembre 2025... qui aujourd'hui encore est vide de monde !!!

Des actions « *tape à l'œil* », telle la Maraude gouvernementale bisannuelle auquel même l'association référente du Pays pour les *Oiseaux de la rue*, et subventionnée à plus e 200 millions par an, ne participe pas !

Bref du vent !!! Beaucoup de vent !!! Avant le cyclone !!!

Oui ! C'est le récit d'une catastrophe annoncée !

La justice ne peut aller plus loin que le droit ! Les pompiers et la police sont démunis ! Médecin et infirmiers bénévoles de l'*Accueil Te Vai-ete* tentent, tant bien que mal, de maintenir ces personnes en soin ! La ministre de la Solidarité, elle, est aux abonnés absents !!!

Depuis neuf mois on entend des bruits... « *Le problème relève du ministère de la santé !* » ou « *Embauché un psychiatre par l'intermédiaire d'une association avec une subvention de Pays... qui interviendrai dans le autres associations* » ou plus simplement « *Rien* » telle l'Autruche qui enfonce la tête dans le sable pour ne pas voir le danger arriver !!!

Non ! la question ne relève pas de tel ou tel ministère, encore moins d'une association à qui l'on délèguera ses responsabilités... mais bien au Pays... il est urgent d'agir !!! Ne nous faisons aucune illusions... ces *Humeurs* n'auront aucun effet... M^{me} la ministre de la Solidarité estimant que nous ne l'aimons pas parce qu'on ne l'encense pas – mais désolé, je n'utilise l'encens qu'à la messe dominicale de 8h à la Cathédrale... et là, l'ensemble du Peuple de Dieu y a droit ... qu'elles y viennent ! – À défaut d'être efficace... ces *Humeurs* font du bien à celui qui les écrit c'est déjà pas mal !

Demain lorsqu'un autre *Oiseau de la rue*, faute de traitement, agressera violemment une autre personne... - parce que cela arrivera inévitablement - il sera, à juste titre, pénalement irresponsable...

Mais ceux qui auront laissé ces hommes et ces femmes sans soins et sans accompagnement... Que dira leur conscience !

« *En réalité, ce sont ces pauvres qui donnent davantage, et qui enrichissent, toute l'Église par leur présence et par leur appel à une vision différente de la société, un point de vue qui fasse justement de la fragilité une nouvelle force pour nos communautés.* » - Léon XIV



N°34
12 juillet 2026

Le R.P. François BLONDEL est décédé le 29 juin à la Résidence Chateaubriand à Paris où il était retiré. Mis à disposition par le diocèse de Paris pour deux ans, il vint prêter main-forte dans l'archidiocèse de 2013 à 2015. Il servit notamment la côte Est au côté du R.P. Joël Aumeran. Retourné en France, il n'oubliera jamais la Polynésie qu'il considérait comme les plus belles années de sa vie avec celles passées à Rome.

Voici le mot que M^{gr} Laurent Ulrich, archevêque de Paris, joint à son invitation à prier pour el repos de son âme :

« François Blondel est né en 1941 à Boulogne-Billancourt (92). Après ses études à l'École supérieure de commerce de Paris, il part comme coopérant pour enseigner pendant deux ans en Éthiopie. Après une année d'expérimentation à l'abbaye Notre-Dame de Tamié (73), il entre dans la communauté du Lion de Juda (devenue communauté des Béatitudes) et ira se former au Séminaire français de Rome. Au cours de ses études, il choisit finalement de se rattacher au diocèse de Paris et est ordonné en 1989. Il termine ses études à Rome puis est nommé, en 1990, vicaire à Notre-Dame-de-la-Croix (20^e) au moment de la création de la Fraternité missionnaire des prêtres pour la ville (FMPV). En



1992, il est devient vicaire à Saint-Louis-d'Antin (9^e) et, en outre, à partir de 2002, en mission d'études et de recherches. En 2006, en congé, il passe une année dans la communauté du Cénacle à Cacouna (Canada). En 2007, il est mis à la disposition du diocèse de Fréjus-Toulon (83) puis, en 2008, il est nommé chapelain à la basilique du Sacré-Cœur-de-Montmartre (18^e). En 2013, il est mis à la disposition du diocèse de Papeete (Polynésie française) pour deux ans et revient à nouveau, en 2015, au Sacré-Cœur-de-Montmartre. Il y prend sa retraite en 2018, avant de rejoindre la Résidence Chateaubriand (14^e) en 2021. C'est là qu'il est décédé.

Le P. François Blondel était un homme indépendant, chaleureux et blagueur. Il aimait se remémorer ses six années passées à Rome et ses deux années en Polynésie qui restaient pour lui comme les plus belles de son ministère.

Que Dieu l'accueille auprès de Lui dans son amour et dans sa paix ! »

À son diocèse, à sa famille, la paroisse de la Cathédrale présente ses sincères condoléances.

Une messe sera célébrée à son intention à la Cathédrale de Papeete dimanche 12 juillet à 18h

© Paroisse de la Cathédrale - 2026

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

LE DILEMME DES CHRÉTIENS DU SUD-LIBAN

Nous avons eu l'occasion de parler du Liban et de la situation des chrétiens du Sud Liban lors de la visite apostolique du Pape Léon XIV du 30 novembre au 02 décembre dernier. Le Pape était venu soutenir un peuple fatigué, martyrisé par les tensions politiques et les assauts des forces israéliennes. Dans son dernier discours avant de prendre l'avion pour Rome le Souverain Pontife avait notamment lancé un appel pour la fin des hostilités dans le Sud du Pays : « *Que personne ne croie plus que la lutte armée apporte quelque bénéfice que ce soit. **Les armes tuent, tandis que la négociation, la médiation et le dialogue construisent.** Choisissez tous la paix comme chemin, et pas seulement comme objectif !* »

Nous savons que l'armée israélienne n'a pas cessé ses interventions au Liban, en particulier au Sud Liban où sont traqués les membres du Hezbollah et ceux qui les accueillent.

Dans la *Lettre aux amis de l'œuvre d'Orient* (n°125 de juin 2026), le Directeur du bureau de l'Œuvre d'Orient au Liban, Vincent Gelot témoigne : « *Les chrétiens qui ont fait le choix de ne pas quitter leur terre sont pris entre les miliciens du Hezbollah, qui utilisent leurs villages pour lancer des projectiles de*

l'autre côté de la frontière et l'armée israélienne qui réplique et les tue (comme le Père Pierre à Klayaa). Ils sont épuisés... »

Pour venir en aide aux chrétiens, afin de les soutenir dans leur choix de rester au Liban, des convois d'aide humanitaire sont organisés en lien avec Caritas Liban.

La crainte majeure est que l'incursion terrestre israélienne ne se transforme en occupation armée.

Les médias ont rapporté le 7 juillet dernier que le Premier Ministre israélien avait affirmé, sur la chaîne américaine Fox-News, que : « *Certains villages chrétiens au Liban ont même demandé à être annexés à Israël, parce que nous les protégeons contre les fanatiques du Hezbollah qui veulent les tuer.* » Immédiatement habitants, religieux et responsables politiques ont dénoncé une tentative de semer la discorde et réaffirmé leur attachement au Liban. Quinze villages chrétiens ont publié un communiqué pour réfuter ces allégations israéliennes.

Le Père Samir Ghaoui, moine maronite, Président de Caritas-Liban explique que le 18 avril dernier Israël a instauré une *ligne jaune* délimitant sa zone d'occupation, elle est située à plusieurs kilomètres au Nord de la *ligne bleue* fixée par l'ONU. Actuellement des visites pastorales

et des convois d'aide humanitaire sont organisés par Caritas-Liban, par d'autres organisations humanitaires et l'Église pour soutenir les villages chrétiens au Sud de la ligne jaune. L'effort est concentré sur quatre villages chrétiens particulièrement isolés, car les autres ont encore des routes d'accès qui leur permettent d'aller se ravitailler par eux-mêmes.

Le Père Samir, interrogé par le *Centre catholique Suisse des médias Cath-Info*, poursuit : « Nous sommes en contact avec l'armée libanaise. C'est elle qui nous obtient, à travers le "système du mécanisme", et donc la FINUL, les autorisations israéliennes. Les demandes doivent être déposées 48 h avant le départ, avec la liste de toutes les personnes y participant et les contenus des camions. Ce contenu a été élaboré avec les municipalités et les curés des villages du sud, qui nous disent de quoi ils ont besoin. Puis, 24 h plus tard, on reçoit l'autorisation. Le fait que la nonciature soit associée au projet facilite le processus. Parfois, d'autres organisations nous contactent pour nous demander d'acheminer de l'aide à tel ou tel endroit. (...) »

Il est urgent que la guerre cesse. Chaque jour qui passe rend la situation plus difficile. Dans les villages du sud, il n'y a plus de travail. Tout est détruit. Et les déplacés qui ont quitté le sud sont sans emploi, donc sans salaire. Bientôt, nous n'aurons plus les moyens économiques pour venir en aide à tous ces gens. (...) »

Il y a trois catégories de gens qui ont besoin de nous: les personnes toujours présentes dans les villages au sud, les déplacés et les pauvres qui continuent à avoir besoin de nous. Nous ne pourrions pas mener

de concert ces programmes sans le soutien des autres Caritas internationales, comme Caritas Suisse à qui nous exprimons notre reconnaissance. Mais jusqu'à quand cela suffira-t-il ?

Il y a un point essentiel que je tiens à souligner : c'est le respect de la dignité de chacun. Il est difficile pour des gens qui étaient autonomes jusque-là de dépendre aujourd'hui de colis alimentaires pour vivre. Parmi ces gens, il y a des personnes qui dans le passé ont soutenu Caritas. De donateurs, ils sont devenus bénéficiaires. C'est notre devoir d'être là pour eux, pour les aider à traverser ces mauvais jours. (...) »

Il faut aussi savoir que les évêques ont demandé à leurs prêtres d'être toujours les dernières personnes à quitter les villages, d'être présents jusqu'au bout auprès de leurs paroissiens. Il y a, je crois, plus d'une trentaine de populations de villages chrétiens totalement déplacées, et les dernières personnes à partir ont toujours été le curé et le maire. »¹

Pour nous chrétiens de Polynésie, notre rôle est tracé par l'Évangile, si la Parole de Dieu a bien été semée dans nos cœurs (comme il est dit dans l'Évangile de ce dimanche). Nous ne manquons pas de moyens directs ou indirects pour aider ceux qui souffrent. Le partage de nos biens (ne serait-ce que superflus) avec des associations caritatives sérieuses en lien avec les populations que nous souhaitons soutenir ; autre moyen (qui coûte moins cher que l'électricité et donne plus de lumière !) : la prière.

Dominique SOUPÉ

© Cathédrale de Papeete – 2026

REGARD SUR L'ACTUALITÉ...

POUR UNE ÉGLISE EN MARCHÉ !

Ce Lundi 06 Juillet, débutaient dans notre diocèse les "écoles de Juillet". Pendant tout ce mois, grâce aux enseignements, aux célébrations, aux temps de prière et de retraite, aux rencontres, aux moments de partages, un objectif : discerner comment ensemble, laïcs, tavinis, katekita, diacres, prêtres et évêque nous pouvons faire grandir jour après jour dans chacune de nos paroisses, de nos communautés une Église où se vit la communion, la participation et la mission, à savoir :

- une Église plus ouverte dans la communion de tous ses fidèles attelés au joug du même Évangile, avançant et regardant dans la même direction à la suite du Christ avec la force de l'Esprit Saint ; une Église dans laquelle les relations entre ses membres deviennent davantage des relations de fraternité, de collaboration, d'ouverture pleine d'attention et de miséricorde, de service, et non de pouvoir, de domination, de ces rivalités qui cherchent à exclure, à juger, à condamner ;
- une Église dans laquelle chaque baptisé puisse trouver sa place et puisse participer, quels que soient ses diplômes, sa richesse, son rang social. Évêque, prêtres, diacres, katekita, tavinis, responsables et membres des mouvements qui animent et font vivre cette Église, laïcs sans autre titre que le plus beau qui soit, celui d'avoir été baptisés dans la mort et la résurrection du Christ, tous

appelés à être participants à la vie de l'Église, selon les dons qu'ils ont reçu de Dieu.

- une Église missionnaire, qui ne reste pas enfermée sur elle-même mais qui porte profondément en elle le désir de vivre et d'annoncer la Bonne Nouvelle à tous ceux qui peinent sous le poids de la souffrance, de la misère, de l'isolement, du désespoir, à ceux qui cherchent un sens à leur vie dans un monde trop souvent marqué par la violence, le replis sur soi, le manque de solidarité, les jugements qui excluent ; "Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos !" Comment pourront-ils venir à Jésus si personne ne leur indique le chemin par leur parole, leur témoignage de vie, leur présence ? N'est-ce pas cela, être missionnaire ?
- une Église capable de se renouveler dans ce monde et cette société qui bougent, en relevant le défi de repenser ses structures et ses relations au regard de la mission qui lui a été confiée par le Christ. Pour marcher ensemble, il importe d'apprendre à nouveau de l'Évangile que ce renouvellement auquel invite la démarche synodale n'est pas une stratégie ou un instrument pour une plus grande efficacité ou rentabilité, mais que c'est le signe le plus éloquent de l'action de l'Esprit Saint dans la communauté des disciples. L'auteur de l'Apocalypse expérimentait déjà cette réalité en écrivant aux églises de

¹ Centre catholique des médias Cath-Info <https://cath.ch/newsf>

son temps : *“Celui qui a des oreilles, qu’il entende ce que l’Esprit dit aux Églises”*.

Ce mois de réflexion débuta par une semaine de formation réunissant toutes les “écoles de Juillet”. Le thème de cette semaine commune invitait les participants à porter sur l’Église un regard renouvelé selon les orientations proposées à l’initiative du Pape François dans cette “démarche synodale” commencée en 2021. Au programme : Lundi, “La spiritualité synodale” ; Mardi, “Les racines sacramentelles du Peuple de Dieu” ; Mercredi, “Le discernement ecclésial” ; Jeudi, “La vie de l’Église : décider, rendre compte, discerner” ; Vendredi, “Formés pour la mission”.

Il est heureux que, venus des 4 coins du diocèse et rassemblés pendant ces écoles de Juillet, près de 400 fidèles aient pris de leur temps de vacances pour mettre en pratique cette conviction : si l’on veut s’engager dans la mission de l’Église, la formation est essentielle,

comme le rappelle un document expliquant la démarche synodale : *« Le Peuple de Dieu tout entier est formé ensemble en marchant ensemble... »* Cette formation *« vise à permettre au Peuple de Dieu de vivre pleinement sa propre vocation baptismale, en famille, sur le lieu du travail, dans les milieux ecclésiaux, sociaux et intellectuels, et à rendre chacun capable de participer activement à la mission de l’Église selon ses charismes et sa vocation propre... Si nous voulons voir notre Église s’épanouir davantage encore, si nous voulons que dans notre désir missionnaire, ayant jeté les filets, comme firent Pierre et ses compagnons sur le lac de Tibériade, notre pêche soit fructueuse, que le Christ nous guide par son Esprit. Ainsi, au-delà des nuits de doute ou d’échec, qui peuvent survenir, ayant accueilli la Parole de celui qui nous attend sur le rivage, nous pourrions rendre grâce pour nos filets remplis ! »*

Mgr Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2026

AUDIENCE GENERALE

PRIER POUR LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

Dans un monde marqué par la « culture du déchet », comme l’affirmait François, Léon XIV consacre son intention de prière de ce mois-ci au respect de la vie humaine à toutes les étapes de son existence. À travers la campagne « *Prie avec le Pape* », il encourage à demander pardon au Seigneur *« lorsque nous tombons dans l’indifférence, lorsque nous cessons de voir dans l’autre un être digne d’amour »*.

En ce début de juillet, les fidèles ainsi que toutes les personnes de bonne volonté sont invités à s’unir aux intentions du Pape, à travers la campagne « *Prie avec le Pape* », le Réseau mondial de prière pour le Saint-Père. Léon XIV exhorte à prier pour le respect de la vie humaine, car, comme déclarait-il devant le Congrès des députés espagnols, il y a quelques semaines, lors de son quatrième voyage apostolique en Espagne : *« Toute vie humaine doit être reconnue et protégée depuis sa conception jusqu’à son terme naturel, quelles que soient les circonstances de son existence »*.

Un don sacré à protéger

Chaque personne, soutient le Souverain pontife dans sa vidéo mensuelle de prière, est « *un don sacré qui reflète ton visage* ». Léon XIV demande au Seigneur la grâce de « *reconnaître et de protéger la valeur unique et irremplaçable de chaque être humain* », en apprenant à « *accueillir la vie sans conditions, à soutenir avec tendresse la fragilité, à accompagner avec respect chaque étape de l’existence et à défendre avec courage ceux qui n’ont pas de voix* ».

L’Église une maison ouverte

Il implore le pardon de Dieu pour les attitudes « *d’indifférence et la culture du déchet* », et pour le fait que parfois, « *nous cessons de voir dans l’autre un être digne d’amour* ». Concluant sa prière, le Pape a prié pour que l’Église soit « *une maison ouverte où toute vie est célébrée, où personne ne se sente de trop* », et où « *la dignité de chacun soit toujours respectée et protégée* », insiste-t-il. Pour le directeur international du Réseau Mondial de Prière du Pape, le père Cristóbal Fones, « *se respecter mutuellement et protéger ce don de la vie humaine est une mission qui commence par une conversion du cœur et nous ouvre à l’engagement envers les autres* ».

“Seigneur Jésus, fais que nous aimions la vie comme Toi tu l’aimes: avec tendresse, fidélité et don total de soi. Que nous sachions proclamer, par nos paroles et nos gestes, que chaque vie humaine mérite le don total de nous-mêmes”

Avortement, euthanasie et peine de mort

Chaque année dans le monde, rapporte l’Organisation mondiale de la Santé, environ 73 millions d’avortements provoqués sont pratiqués, et le débat autour de l’euthanasie et l’aide médicale à mourir reste d’actualité dans de nombreux pays. L’évolution du recours à la peine de mort préoccupe également : au moins 2 707 exécutions ont été recensées dans 17 pays en 2025, soit le chiffre le plus élevé depuis 1981 et une augmentation de 78% par rapport à l’année précédente.

Prière du pape Léon XIV

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.
Seigneur de la vie,

Tu nous as créés par amour

et appelés à vivre en plénitude.

Chaque personne est un don sacré qui reflète ton visage,
du premier instant de son existence
jusqu’au dernier souffle de son chemin sur la terre.

Aujourd’hui, nous te demandons la grâce

de reconnaître et de protéger

la valeur unique et irremplaçable de chaque être humain.

Apprends-nous à accueillir la vie sans condition,

à prendre soin de la fragilité avec tendresse,

à accompagner chaque étape avec respect

et à défendre avec courage ceux qui n’ont pas de voix.

Pardonne-nous, Seigneur,

quand nous tombons dans l’indifférence

ou la culture du rejet,
quand nous cessons de voir en l'autre
un être digne d'amour.
Donne-nous un cœur nouveau,
capable de toujours choisir la vie,
et des mains généreuses pour la protéger
par des gestes concrets.
Fais de ton Église un témoignage vivant
de l'Évangile de la vie,
une maison ouverte où toute existence est célébrée,
où personne ne se sente de trop
et où la dignité soit toujours respectée et protégée.

Seigneur Jésus,
fais que nous aimions la vie comme Toi tu l'aimes :
avec tendresse, fidélité et don total de soi.
Que nous sachions proclamer,
par nos paroles et nos gestes,
que chaque vie humaine mérite
le don total de nous-mêmes.
Amen.

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

SOLIDARITE

PLACE SAINT PIERRE, UN SERVICE DE DOUCHES OU RETROUVER SA DIGNITE

Sœur Hanna Kiedrowska raconte aux médias du Vatican son expérience de bénévole au service des pauvres et des sans-abri qui utilisent les installations situées sous la colonnade du Bernin, gérées par l'Aumônerie apostolique et voulues par le Pape François en 2015. « *Ils ont besoin qu'on les écoute* », en plus de se laver, de se raser et de prendre soin d'eux-mêmes.

« *Lorsque j'ai rencontré pour la première fois des jeunes sans-abri et que je les ai appelés "frères", ils se sont mis à pleurer. Ils m'ont dit que personne ne les avait jamais appelés ainsi* ». C'est un témoignage émouvant que livre Sœur Hanna Kiedrowska aux médias du Vatican. Depuis 2015, cette religieuse pallottine polonaise travaille comme bénévole aux douches destinées aux pauvres et aux personnes sans domicile fixe, situées sous la colonnade de la place Saint-Pierre et gérées par l'Aumônerie apostolique. Elle souligne que le plus important n'est pas seulement d'offrir une aide matérielle, mais de redonner aux personnes la dignité qu'elles ont perdue.

Chaque journée commence par une liste.

Depuis 11 ans, sœur Hanna se consacre presque tous les matins au service des plus démunis voulu par le Pape François. Elle arrive à sept heures du matin et inscrit toutes les personnes qui souhaitent utiliser l'une des trois douches disponibles. « *Chacun s'inscrit sur la liste, puis nous appelons les personnes une par une* », raconte-t-elle. « *En attendant, ils peuvent se raser, boire un thé ou un café, manger un croissant ou des fruits. Vers onze heures, on distribue également des sandwichs préparés par l'Aumônerie apostolique.* » La religieuse polonaise souligne que, pour bon nombre de personnes qui bénéficient de ce service, la possibilité de se laver signifie retrouver au moins une partie de la normalité quotidienne.

Ce dont ils ont le plus besoin, c'est de quelqu'un qui les écoute.

L'aide ne se limite toutefois pas à la nourriture et à la possibilité de prendre soin de leur hygiène. « *Très souvent, ils veulent simplement parler* », explique sœur Hanna. « *Ils ont besoin de se sentir écoutés et que quelqu'un leur demande ce qui les a poussés à vivre dans la rue. Quand on connaît leur histoire, leur enfance et leur situation familiale, on commence à comprendre à quel point ils sont marqués par des blessures intérieures.* » Elle ajoute que beaucoup de personnes souffrent d'une dépendance

à l'alcool ou à la drogue, mais que derrière chaque dépendance se cache une véritable histoire de souffrance.

« Personne ne nous avait jamais appelés "frères" »

L'un de ses souvenirs les plus marquants du début de son ministère concerne sa rencontre avec un groupe de jeunes sans-abri. « *Je passais sous un tunnel et je me suis adressée à eux en les appelant "frères". Ils se sont tous mis à pleurer* », se souvient la religieuse pallottine. « *Ils m'ont dit que personne ne les avait jamais appelés ainsi. Ils n'avaient entendu que des insultes et des paroles de mépris. Ce moment nous a profondément touchés, eux comme moi* ». Sœur Hanna est convaincue que même les personnes qui vivent dans la rue cherchent un sens à leur vie et souhaitent retrouver leur dignité, « *mais beaucoup sont si profondément blessés – souligne-t-elle – qu'il leur est très difficile de revenir à une vie normale* ».

Retrouver la dignité d'enfants de Dieu

Sœur Hanna reconnaît qu'au fil des années, elle a compris à quel point même les gestes les plus simples ont de la valeur pour eux. « *Quand je les croise dans la rue, dit-elle, ils s'arrêtent toujours, me saluent, me sourient. Je vois aussi à quel point il est important pour eux de pouvoir se laver et prendre soin d'eux-mêmes. Cela les aide à redécouvrir leur dignité d'enfants de Dieu* ». Elle ajoute que c'est précisément grâce à ce service qu'elle apprend chaque jour à reconnaître la dignité de l'autre : « *Je remercie Dieu pour ces onze années passées au service de ces personnes. Ce n'est pas un travail facile, mais grâce à lui, j'ai pu mieux comprendre leur vie et partager leur quotidien* ».

Il y a aussi un besoin de nourriture spirituelle.

La religieuse souligne que, parallèlement à l'aide matérielle, elle ressent de plus en plus le besoin d'accompagner spirituellement les personnes qui vivent dans la rue. « *J'aimerais que nous puissions les rencontrer non seulement aux douches ou lors de la distribution des repas, mais aussi dans la prière* », explique-t-elle. « *Il faudrait un espace où les inviter à l'adoration du Saint-Sacrement, à la méditation de la Parole de Dieu ou à la participation à l'Eucharistie. Un parcours*

de formation spirituelle serait pour elles une immense richesse.» Sœur Hanna conclut en rappelant que l'être humain n'a pas seulement besoin de pain et d'un toit au-dessus de sa

tête, mais aussi de faire l'expérience de l'amour de Dieu et de se sentir membre de la communauté de l'Église.

© Radio Vatican - 2026

ENTRETIEN

VIOLENCE DE L'INJUSTICE

Le sentiment d'injustice est puissant et précoce. Il précède l'élaboration de la compréhension de la justice, comme en témoigne le cri de l'enfance : « *C'est injuste !* » Cette épreuve de l'injustice, que chacun est amené à vivre au cours de son existence, ne laisse pas indemne. Pourtant, un lourd tabou pèse sur ce tourment car on y redoute la confrontation au tragique de l'existence, le mal irréparable. Dans cet entretien, la philosophe Laurence Devillairs (*Vengeance. Le droit de ne pas pardonner*, Stock, 2026) et l'avocate pénaliste Marie Dosé (*La violence faite aux autres*, Le Sonneur, 2026), dont les livres ont la force d'un cri, croisent leurs regards sur la traversée de cette épreuve.

Revue Études : Pourquoi le sentiment d'injustice est-il premier et fondamental ? Comment s'est-il manifesté pour chacune d'entre vous ?

Laurence Devillairs : Il faut le dire en une phrase simple : l'injustice est une épreuve fondamentale et sans équivalent. Avant qu'elle ne nous afflige, on ne la comprend pas. Elle met définitivement fin à l'innocence, non pas l'innocence comme contraire de la culpabilité, mais comme l'insouciance qu'il y a à vivre. Tout d'un coup, ce n'est plus autorisé : on se rend compte qu'en réalité, on n'était pas en sécurité. On ne peut plus simplement exister, car d'autres peuvent nous en empêcher et nous détruire. C'est la révélation de l'envers du monde. On comprend que l'injustice est première, qu'elle était toujours là, permise, qu'on n'avait fait que mettre des garde-fous pour la contenir, et qu'ils étaient finalement impuissants à nous protéger. De cette épreuve de l'injustice, il ressort que, contrairement à ce que la grammaire indique, elle n'est pas la négation de la justice : elle est toujours là, d'abord, et la justice vient après – du moins, telle est notre espérance. Cette épreuve de l'injustice fait qu'on ne peut plus jamais voir le monde, se voir soi-même, voir les autres, les institutions et la société de la même manière. Le monde est retourné, comme un gant. On en découvre les coulisses, les souterrains – je devrais dire les égouts même. C'est une révélation douloureuse, qui marque un avant et un après. On ne redeviendra jamais ce que l'on était ; l'injustice ne se surmonte pas : elle marque pour toujours. Cette épreuve révèle le tragique de l'existence, qui fait que l'on n'est pas à l'abri, que ce qui était censé nous protéger, comme les institutions, représente en réalité des lieux d'injustice. Contrairement à l'obsession actuelle d'une société du lisse et d'une vie sans heurts, on saisit ce que l'existence a de tragique, d'irréparable, et ce que le monde contient d'iniquité. On comprend aussi, ce fut mon cas, qu'il y a quelque chose en soi de réfractaire, qui ne veut ni tourner la page, ni oublier, ni pardonner. Ce que j'ai identifié comme étant un désir de vengeance.

Marie Dosé : Le sentiment d'injustice est quelque chose de vertigineux. L'épreuve de l'injustice, je la perçois à travers les autres depuis vingt-cinq ans, à travers celles et ceux que je défends, qu'ils soient victimes, mis en examen, accusés, innocents ou coupables. Parce que, dans le

traitement judiciaire, intrinsèquement, de toute façon, l'injustice est présente. Je la ressens et pense même la connaître désormais sur le bout des doigts. Jacques Brel disait qu'un artiste, c'est quelqu'un qui a mal aux autres ; l'avocat a nécessairement mal à celle ou celui qu'il défend. L'injustice, pour moi, est d'abord une violente dépossession. Tout à coup, on a le sentiment de n'être plus que le mal qu'on nous a fait. On est dépossédé de soi, occupé, littéralement enfermé dans ce qui nous a été fait. Je pensais tout savoir de la violence judiciaire jusqu'à ce qu'elle s'abatte sur moi. Tant qu'on ne l'a pas vécue dans sa chair, on ne mesure ni son emprise, ni son pouvoir de destruction. C'est une violence très singulière. Je pense même que le tout premier souvenir précis qui nous habite, la toute première scène qui surgit de notre plus tendre enfance, c'est presque toujours un souvenir d'une injustice donnée ou reçue.

Revue Études : Le cri de l'enfant face à l'injustice s'impose comme une certitude : « *C'est injuste !* » Dans vos deux livres, on entend ce cri de l'enfance devant l'injustice dont Simone Weil (1909-1943) dit que c'est ce qu'il y a de sacré en l'homme.

Marie Dosé : C'est mon sixième livre et je n'avais jamais osé, jusque-là, épouser un registre plus intime, disons plus littéraire. J'ai écrit des essais sur la justice, étudié les conséquences de la violation flagrante de grands principes juridiques, notamment celui de la présomption d'innocence. Mais dans ce livre-ci, pour la première fois, j'ai éprouvé le besoin d'incarner, de donner un visage à ceux qui me hantaient. Alors j'ai écrit comme on cherche un exutoire. Ce livre est un récit, mais c'est aussi un cri.

Laurence Devillairs : La violence de l'injustice ne ressemble à aucune autre et, je ne le dis pas pour établir des comparaisons ou des gradations, mais l'injustice est l'épreuve la plus destructrice. Je suis d'accord avec vous, c'est une violence de dépossession : on est dépossédé de soi, de sa vie. On continue à vivre, mais on n'est plus l'agent, le sujet de sa vie, on n'habite plus ni son esprit, ni son corps. On est vivant mais inanimé, tel un pantin. Cette dépossession signifie qu'on est à la fois et en permanence annihilé et traqué, hanté. Même quand le tyran qui vous violence n'est pas là, vous vous violencez vous-même, parce que vous avez adopté son propre regard sur vous. Et que vous vous considérez immédiatement comme coupable. Vous passez de l'autre

côté, au pays des victimes et de la culpabilité, où vous allez séjourner très longtemps, toute une vie peut-être. Pour ma part, c'est le désir de vengeance qui m'a libérée. Il a remis la culpabilité et la honte à leur place : du seul côté des coupables. Il m'a aidée à prendre la mesure de la gravité de l'offense, et de son caractère impardonnable.

Revue Études : *Tant qu'on n'y a pas été confronté, on ne soupçonne pas à quel point l'institution judiciaire, qui est censée représenter la justice, fabrique elle-même de l'injustice, et donc nourrit le sentiment d'injustice...*

Marie Dosé : Ce qu'il y a de pire, c'est que l'institution judiciaire elle-même ne le soupçonne pas. Elle a appris à fermer les yeux, ou à détourner le regard. La place de l'avocat est dans les coulisses du pire : lui seul sait ce qu'il se passe lorsque le rideau se referme, lui seul assiste à l'effondrement, à la violence que la justice fabrique, sans jamais y être elle-même confrontée. Une peine d'emprisonnement n'est pas seulement une privation de liberté : elle est aussi une peine d'humiliation et une violence qui, parfois, va jusqu'à la provocation au suicide. Ce que je décris dans mon livre n'est aucunement l'injustice des décisions de justice, mais l'injustice du traitement judiciaire. Peut-être cette déshumanisation vient-elle d'un manque de moyens, mais elle est aussi, parfois, le résultat d'un choix délibéré. Certains magistrats exercent moins leur fonction qu'ils n'abusent de leur pouvoir. Vous pouvez questionner des parties civiles comme des mis en examen avec humanité ; vous pouvez aussi les broyer par des questions qui blessent, des attitudes ou des regards offensants. Tout est affaire d'hommes et tout est affaire de violence. Les magistrats exigent trop souvent d'un prévenu, ou d'un accusé dans son box, une justesse dans le choix des mots et la façon de les prononcer qui est très souvent incompatible avec la charge de l'accusation et la violence du procès. Cela vaut aussi pour les parties civiles. Reconnaître les faits et les regretter ne suffit jamais : c'est trop tôt, trop tard, insincère, insuffisamment habité, bref, ça ne va jamais. Pour ma part, je pense qu'attendre quoi que ce soit de celui qui nous a violentés revient à perpétuer le lien entre lui et nous. Il ne faut pas dépendre de sa demande de pardon, de sa reconnaissance pleine et entière des faits incriminés. Puisque l'injustice que vous décrivez très bien est une dépossession, il faut reprendre possession de soi et ne pas rester suspendu à celui qui vous a fait du mal, à ce qu'il peut vous livrer comme explication ou comme regret. En revanche, il est important que ceux qui ont fait souffrir regardent en face la souffrance qu'ils ont causée et sachent nommer les conséquences de leurs actes. Mais ce qu'il ne faut surtout pas, c'est faire croire à la victime qu'elle en a besoin. J'en veux beaucoup à certains qui entrent en justice avec des promesses de réparation, de résilience ou de réconciliation : la justice n'est pas faite pour cela.

Laurence Devillairs : Je me place, pour ma part, résolument du côté de la victime, et non du coupable. Je m'interroge sur la place que l'institution judiciaire lui accorde ou devrait lui accorder. Je comprends parfaitement que l'on

refuse de s'engager dans la voie de la procédure. D'abord, parce que la justice des tribunaux n'est pas une thérapie : elle ne guérit pas, mais elle doit rétablir la vérité contre le mensonge, souvent institutionnalisé. Lorsque le droit rend publique la vérité, c'est toujours une victoire. Mais cela ne répare rien. La trame d'une vie a été à tout jamais déchirée, on vous a privé de ce que vous auriez été sans cette offense. Et puis il y a le principe du contradictoire, qui est à la fois précieux et douloureux, parce que le récit de la victime n'est qu'un récit parmi d'autres, une « version » à laquelle le prévenu oppose la sienne. Ce principe du contradictoire garantit l'impartialité mais représente une brutalité pour la victime. Elle est venue déposer sa souffrance, son âme, sa chair meurtrie et sa colère, et elle découvre qu'elle est un sujet abstrait, un sujet de droit. Et si une victime remporte le procès, elle doit accepter de voir cette souffrance transformée en une somme financière. En réalité, sa souffrance demeure incommensurable, sans réponse. On dit que la victime est de plus en plus au centre du procès, que l'institution judiciaire fait de plus en plus d'efforts en ce sens. C'est vrai, pour une part. Mais, durant le procès, on ne fait qu'informer la victime ; elle n'est ni pleinement actrice, ni surtout accusatrice. La réforme actuelle de la justice criminelle va aggraver les choses : la justice se réduira à une tractation, une négociation entre le procureur et le prévenu qui plaidera coupable, la victime sera absente et le rituel du procès complètement effacé. C'est là bafouer le sens même de la justice.

Marie Dosé : La place de la partie civile a énormément évolué en vingt-cinq ans. Quand j'ai commencé mon métier d'avocate, j'avais honte. Honte de certains acquittements, de certaines relaxes, et plus généralement de la façon dont on traitait les parties civiles. Aujourd'hui, il est faux d'asséner que la victime ne pèse rien ou si peu dans l'instruction et dans le procès. De plus en plus de procès basculent après l'audition de la partie civile, dont le poids est désormais considérable. Les intérêts de la victime sont également pris en considération dans le cadre de l'exécution de la peine par le juge ou le tribunal d'application des peines. Il faut d'ailleurs ne pas tout confondre : la souffrance de la partie civile ne saurait devenir la preuve d'une infraction... En revanche, vous avez raison, le procès n'est pas là pour servir de thérapie. Il est là pour répondre à des questions : une infraction a-t-elle été commise ? Est-elle imputable à cet accusé ? Quelle est la juste peine ? Parfois survient ce qu'on peut appeler un miracle d'audience. J'ai défendu récemment un accusé qui reconnaissait sa pleine et entière responsabilité, et qui s'était comporté sagement avec ses collègues. L'une d'elles arrive à la barre, ose à peine le regarder, puis bredouille quelques mots gentils à son endroit. Il se lève, lui coupe la parole et lui demande pardon. Elle s'effondre en larmes : « J'ai 50 ans, j'ai vécu des choses horribles. C'est la toute première fois qu'on me demande pardon... Merci. » La difficulté judiciaire insurmontable, c'est la non-concordance des temps. Il arrive que le procès soit fixé après que la victime a réussi à « ranger » quelque part le mal qui lui a été fait, à lui trouver une place pour

empêcher cette violence de surgir brusquement dans sa vie, à reprendre possession d'elle-même... Le procès, alors, risque fort de la fragiliser.

Le procès est une étape judiciaire essentielle pour l'accusé. Spécialement pour l'accusé qui reconnaît les faits. Or la réforme envisagée du « plaider coupable criminel » est, à mes yeux, une machine à fabriquer de la récidive. Il existe mille façons de reconnaître un crime, mais une seule façon de s'y confronter véritablement : le procès. C'est pourquoi la solennité de l'audience criminelle doit être préservée. Elle permet à la société de rétablir un ordre, une vérité, et, au fond, de redevenir une société.

Laurence Devillairs : La victime fait peur. D'abord parce qu'elle est dépositaire de cette dimension tragique, qui fait que l'injustice est toujours possible. Et c'est une vérité difficile à affronter, une révélation douloureuse. Ensuite, parce que la violence de l'injustice est à ce point sidérante que la victime elle-même tente de raisonner, de minimiser les faits et même de dialoguer avec le tyran. Enfin, la victime fait peur lorsqu'elle est animée d'un désir de vengeance, parce que ce désir est subversif. C'est David contre Goliath, le faible contre le fort. C'est une lutte contre la chape de plomb qui consiste à dire : « Il en a toujours été ainsi, à quoi bon ? » Cette phrase conduit à banaliser l'injustice, alors que la victime qui désire se venger refuse cet état de fait. On se dit tous qu'on pourrait être à la place de la victime. On s'identifie à elle. Raison pour laquelle on l'accable d'injonctions pour qu'elle ne dise pas trop haut la souffrance de l'injustice : « Ça va aller, tu vas t'en sortir », etc. La victime nous force à voir ce que nous ne voulons ni voir ni penser : l'existence du mal. Cela est d'autant plus vrai lorsque la victime refuse toute idée de réconciliation et de réparation, et qu'elle écarte le pardon. Elle le fait non par défaut psychologique, mais librement, fermement. Et nous ne voulons pas prendre notre part de responsabilité, nous ne voulons pas accepter le caractère structurel, « systémique », de la violence d'injustice.

Revue Études : J'entends très bien ce qu'une injustice a d'irréparable, la colère et que le pardon n'a rien d'obligatoire, mais j'ai plus de difficulté à admettre votre appel à la vengeance... Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par là ? Et aussi, par la même occasion, expliquer ce que la vengeance n'est pas...

Laurence Devillairs : Comme tout le monde, j'avais en tête des représentations de la vengeance comme étant représailles, violence sans fin, *vendetta*, haine, revanche, loi du Talion. Un mal pour un mal, donc un cercle nécessairement vicieux, où la violence engendre la violence. Avant de faire l'épreuve de l'injustice, je n'y avais même jamais réfléchi philosophiquement. C'est de ressentir le besoin de vengeance qui m'a fait comprendre qu'elle n'était rien de tout cela. J'ai alors tenté de la décrire le plus précisément possible, j'ai mené une enquête auprès d'autres victimes. Quand elles me disaient vouloir pardonner, je leur répondais que tel n'était pas mon cas et que j'éprouvais un désir de vengeance. Il y avait alors toujours un blanc. Car le mot même pose problème. C'est un interdit puissant, et l'objet de caricature et de

confusion. Caricature, parce qu'on voit la vengeance comme nécessairement meurtrière, de l'ordre de la pulsion aveugle, de l'agression ou alors de la loi du Talion. Mais la loi du Talion n'est pas la vengeance : comme son nom l'indique, elle est déjà une loi, une manière de quantifier l'offense, d'apporter de la mesure, de la réciprocité – tout ce que refuse la vengeance. La loi du Talion signifie : « Œil pour œil, *mais pas au-delà*. » C'est une façon de contenir ce que la victime juge démesuré, infini, irréparable. La vengeance refuse toute commune mesure avec le coupable. Elle ne veut aucun espace, aucun monde, à partager avec lui. La vengeance la plus accomplie, c'est la *damnatio memoriae*, la condamnation à l'oubli : l'autre n'existe plus pour vous. La vengeance exile ceux qui vous ont exilé. C'est un oubli actif qui défait toute dépendance envers l'offenseur. Nul besoin de sang. Le fait même de désirer se venger, quand on a été avili, sali, le fait même de dire « Je » suffit à rentrer en possession de soi. C'est le plus déroutant de la vengeance. Ce fut pour moi libérateur. La vengeance, en cela, n'est pas la haine, qui maintient dans la dépendance de ce qu'on hait. La vengeance est une déclaration d'indépendance : je ne suis pas ce que vous avez fait de moi, vous n'aurez plus aucun pouvoir sur moi, vous n'avez même plus de monde – elle est une manière de dire à l'offenseur qu'il est, à strictement parler, « immonde ». Dans la haine, il y a une haine de soi, du fait qu'on a l'impression d'être diminué si l'autre existe. Dans la vengeance, c'est l'inverse : il y a un amour de soi retrouvé, un honneur à exister. Moi qu'on a voulu effacer, compter pour rien, je suis digne d'exister. Je ne comprenais pas les phrases comme : « La honte a changé de camp », parce que, comme victime, je me sentais honteuse. C'est seulement quand j'ai désiré me venger, c'est-à-dire quand j'ai refusé de céder mon pardon, et que j'ai compris la gravité de ce qu'on m'avait fait subir, que la honte a véritablement changé de camp. C'est la vengeance qui m'a fait comprendre que je n'étais pas coupable.

Revue Études : La justice peut-elle faire une place à la vengeance ?

Marie Dosé : Non, évidemment. Elle doit non seulement s'en défier, mais la rejeter absolument. Je songeais d'ailleurs que l'injustice absolue, la maladie – que j'évoque aussi dans mon livre à travers le cancer de mon époux – est parfaitement étrangère à la vengeance. On ne se venge pas de la maladie et c'est probablement pour cette raison qu'elle incarne l'injustice absolue... La définition que vous donnez de la vengeance est toutefois singulière, et résonne en moi à plusieurs titres. J'ai eu personnellement affaire à la justice et, lorsque je me suis retrouvée à la barre, j'ai immédiatement compris que la position de l'accusé sur les faits qui me concernaient ne m'importait pas. Je ne voulais même pas savoir s'il les reconnaissait ou non. Et, oui, je crois l'avoir d'une certaine manière « tué », ce jour-là : il n'existait plus à mes yeux, il était mort. Chaque fois que j'ai défendu une victime de violences sexuelles, physiques ou psychologiques, j'ai eu le sentiment qu'elle ne pourrait s'en sortir tant que l'auteur de ces violences demeurerait vivant en elle. Plus vous le laissez vivre (évidemment malgré vous), plus vous faites

dépendre votre reconstruction, votre reconquête de vous-même, de quelque chose qui lui appartient.

Revue Études : Mais vous lui donnez le nom de vengeance ?

Marie Dosé : Jamais. J'ai défendu une partie civile qui fut agressée sexuellement, lorsqu'elle était enfant, par un *baby-sitter* adolescent au moment des faits. Le procès s'est tenu presque vingt ans plus tard et elle ne se souvenait pas de son visage. Et il n'était pas question pour elle que cette figure ressuscite. Elle a donc refusé d'assister à l'audience, où je l'ai représentée. Mais, non, il ne s'agissait pas de vengeance.

Laurence Devillairs : C'est pourtant précisément cela, le désir de vengeance. Et j'insiste sur le fait qu'il s'agisse d'un désir : le fait de vouloir, de refuser, de ne pas pardonner, de parler en son nom, de s'accorder un avenir, c'est déjà se venger. Cette affirmation de soi est toute la vengeance, c'est-à-dire une volonté de rétablir la justice.

Marie Dosé : Est-ce que ce n'est pas plutôt l'indifférence au pardon ?

Laurence Devillairs : D'abord, il y a le refus du pardon, parce que c'est la seule liberté qui vous appartienne encore. Après, il y a ce que vous dites. On parle beaucoup du film : *Je verrai toujours vos visages* (de Jeanne Herry, 2023) ; mais, pour moi, ce qui importe, c'est d'ôter au coupable tout visage. Le désir de vengeance est satisfait quand le tyran et ses complices n'ont plus de visage.

Marie Dosé : Mais la justice restaurative ne convoque pas le visage de celui qui vous a fait du mal : elle ne confronte pas la victime à son propre agresseur, mais à d'autres condamnés. Ce que j'ai constaté, c'est que la justice restaurative permettait parfois à certaines victimes de comprendre qu'elles n'avaient pas été choisies par l'agresseur. Un peu comme s'il avait fallu qu'elles rencontrent d'autres agresseurs pour prendre conscience que celui qui les avait agressées aurait pu faire du mal à n'importe qui, et que la violence qui leur avait été faite était due au pire des hasards... Quant aux condamnés, certains perçoivent réellement la violence de leurs actes à travers d'autres figures que leurs victimes, parce que l'enjeu judiciaire est derrière eux. Ils peuvent en sortir vraiment ébranlés.

Revue Études : Dans tous les exemples de vengeance sur lesquels vous vous appuyez (*Médée*, *Le comte de Monte-Cristo*, *Moby Dick* ou *Kill Bill*), le dénouement de la vengeance est sanglant. Comment envisager ce découplage entre le désir de vengeance et le passage à l'acte ?

Laurence Devillairs : Plus on veut taire le désir de vengeance, plus il est présent dans l'art (la littérature, la peinture, le cinéma, les séries, etc.). C'est comme un exutoire, peut-être une *catharsis*. Le rôle de la philosophie est de clarifier le sens des mots, pour qu'on ne confonde pas les réalités. En géopolitique, on parle très souvent de vengeance alors qu'il s'agit de haine, ou d'affirmation de la loi du plus fort. Prenons la pire des tragédies de la vengeance : *Médée* de Sénèque (I^{er} siècle) ou de Corneille (1635). *Médée* choque tant qu'on en donne une

interprétation psychologique. On se dit : quelle mère indigne, atroce, qui tue ses enfants pour se venger de son mari infidèle. Mais c'est tout autre chose, la tragédie. Elle n'a rien de psychologique. Elle est de l'ordre de l'essentiel, du symbolique. *Médée* prive l'offenseur d'avenir, de vie, de monde. Elle dit la démesure de la vengeance, qui veut défaire ce qui a été fait, effacer ce qui a eu lieu, pour être libre d'être soi, et non cette victime sans volonté. J'assume cette dimension de la vengeance.

Revue Études : Vous critiquez la justice restaurative. Pourriez-vous préciser le sens de vos réserves ?

Laurence Devillairs : Sur la justice restaurative, je suis très critique, pour deux raisons. La première raison, c'est que je crois que le mal d'injustice est insoluble dans le dialogue. Si, demain, on me disait que mon tyran accepte de dialoguer avec moi, je refuserais, parce que je ne veux plus rien partager avec lui. Ni lui, ni quelqu'un de semblable, qui appartiendrait à la même institution et qui aurait fait la même chose. Ensuite, il est important, pour la victime, qu'elle ne se sente coupable de rien, et que seul le coupable soit le coupable. Le défaut majeur que je vois dans la justice restaurative est politique. Car elle réduit la violence de l'injustice à un face-à-face malheureux, un accident. On ne prend pas en compte ce qui a amené à cette violence, et qui pourra continuer à la perpétrer. En fait, la justice restaurative ne voit pas le caractère systémique des violences qui sont commises dans les institutions. Or c'est ce qui importe si l'on veut réformer celles-ci.

Marie Dosé : Les formes de justice restaurative dans les pays qui, historiquement, ont été confrontés à des massacres, à des génocides, ne se comprennent que dans un impératif de réconciliation et de reconstruction de la vie commune. Nous avons transposé ce concept chez nous en appelant justice restaurative quelque chose qui n'a rien de judiciaire.

Laurence Devillairs : Non seulement ce n'est pas judiciaire, mais ce n'est pas juste. Parce que la victime n'a pas de passé, ni de futur. Je m'explique : la « justice » restaurative ne considère pas ce qui a amené une personne à devenir la victime de violence ; et elle ne considère pas davantage ce qu'il faut faire pour qu'il n'y ait pas de prochaine victime. Elle n'engage aucune réforme des institutions qui ont permis et tu l'injustice, parfois pendant des décennies. On le voit notamment dans l'Église où les scandales qui sont signalés ne le sont pas par l'institution elle-même. Ce que veut une institution, ce n'est pas se réformer, c'est perdurer. Elle se veut juge et partie, ce qui est contraire au principe même de la justice.

Marie Dosé : Il est parfois important que l'accusé ait un visage. Et c'est dans un procès qu'on doit le montrer. Je parlais tout à l'heure d'une victime qui ne voulait plus se souvenir du visage de celui qui lui avait fait du mal. Mais il y a des victimes qui souffrent le martyre de ne pas connaître le visage de celui qui les a violentées. Pour refuser de voir ressurgir le visage de son agresseur, encore faut-il qu'il ait existé pour la victime ! Celle qui a été violée

dans un coin de rue pendant une demi-heure par un inconnu sans jamais voir son visage vit un véritable enfer. Parce qu'elle s'imagine, à chaque instant, que l'homme qui traverse la rue devant elle est peut-être son agresseur... Je peux vous assurer que, parfois, dans le cadre d'un travail de justice restaurative, le fait de mettre des visages et d'entendre les mots des condamnés peut aider la victime. Mais la justice restaurative ne doit pas servir à pallier les manquements et les insuffisances d'une justice pénale en souffrance. De moins en moins de crimes sont jugés par des jurys populaires, la menace du « plaider-coupable

criminel » bat son plein, mais le Garde des sceaux croit rassurer en encourageant le développement de la justice restaurative... C'est une honte. On judiciaire de plus en plus de comportements et, dans le même temps, on n'a jamais critiqué autant la justice et séparé aussi brutalement le citoyen du procès criminel. On assiste, comme dans toutes les sociétés populistes, au délitement et à l'instrumentalisation de la justice pénale

© Revue Études - 2026

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 14 JUILLET 2026 – 15^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNÉE A

Lecture du livre du prophète Isaïe (Is 55, 10-11)

Ainsi parle le Seigneur : « La pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et l'avoir fait germer, donnant la semence au semeur et le pain à celui qui doit manger ; ainsi ma parole, qui sort de ma bouche, ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce qui me plaît, sans avoir accompli sa mission. » – Parole du Seigneur.

Psaume 64 (65), 10abcd, 10e-11, 12-13, 14

Tu visites la terre et tu l'abreuves,
tu la combles de richesses ;
les ruisseaux de Dieu regorgent d'eau,
tu prépares les moissons.

Ainsi, tu prépares la terre,
tu arroses les sillons ;
tu aplanis le sol, tu le détrempes sous les pluies,
tu bénis les semailles.

Tu couronnes une année de bienfaits,
sur ton passage, ruisselle l'abondance.
Au désert, les pâturages ruissent,
les collines débordent d'allégresse.

Les herbages se parent de troupeaux
et les plaines se couvrent de blé.
Tout exulte et chante !

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains (Rm 8, 18-23)

Frères, j'estime qu'il n'y a pas de commune mesure entre les souffrances du temps présent et la gloire qui va être révélée pour nous. En effet la création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu. Car la création a été soumise au pouvoir du néant, non pas de son plein gré, mais à cause de celui qui l'a livrée à ce pouvoir. Pourtant, elle a gardé l'espérance d'être, elle aussi, libérée de l'esclavage de la dégradation, pour connaître la liberté de la gloire donnée aux enfants de Dieu. Nous le savons bien, la création tout entière gémit, elle passe par les douleurs d'un enfantement qui dure encore. Et elle n'est pas seule. Nous aussi, en nous-mêmes, nous gémissons ; nous avons commencé à recevoir l'Esprit Saint, mais nous

attendons notre adoption et la rédemption de notre corps. – Parole du Seigneur.

Alléluia.

La semence est la parole de Dieu ; le semeur est le Christ ; celui qui le trouve demeure pour toujours.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 13, 1-23)

Ce jour-là, Jésus était sorti de la maison, et il était assis au bord de la mer. Autour de lui se rassemblèrent des foules si grandes qu'il monta dans une barque où il s'assit ; toute la foule se tenait sur le rivage. Il leur dit beaucoup de choses en paraboles : « Voici que le semeur sortit pour semer. Comme il semait, des grains sont tombés au bord du chemin, et les oiseaux sont venus tout manger. D'autres sont tombés sur le sol pierreux, où ils n'avaient pas beaucoup de terre ; ils ont levé aussitôt, parce que la terre était peu profonde. Le soleil s'étant levé, ils ont brûlé et, faute de racines, ils ont séché. D'autres sont tombés dans les ronces ; les ronces ont poussé et les ont étouffés. D'autres sont tombés dans la bonne terre, et ils ont donné du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un. Celui qui a des oreilles, qu'il entende ! » Les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : « Pourquoi leur parles-tu en paraboles ? » Il leur répondit : « À vous il est donné de connaître les mystères du royaume des Cieux, mais ce n'est pas donné à ceux-là. À celui qui a, on donnera, et il sera dans l'abondance ; à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a. Si je leur parle en paraboles, c'est parce qu'ils regardent sans regarder, et qu'ils écoutent sans écouter ni comprendre. Ainsi s'accomplit pour eux la prophétie d'Isaïe : *Vous aurez beau écouter, vous ne comprendrez pas. Vous aurez beau regarder, vous ne verrez pas. Le cœur de ce peuple s'est alourdi : ils sont devenus durs d'oreille, ils se sont bouché les yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, qu'ils ne se convertissent, – et moi, je les guérirai.* Mais vous, heureux vos yeux puisqu'ils voient, et vos oreilles puisqu'elles entendent ! Amen, je vous le dis : beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. Vous donc, écoutez ce que veut dire la parabole du semeur. Quand quelqu'un entend la parole du

Royaume sans la comprendre, le Mauvais survient et s'empare de ce qui est semé dans son cœur : celui-là, c'est le terrain ensemencé au bord du chemin. Celui qui a reçu la semence sur un sol pierreux, c'est celui qui entend la Parole et la reçoit aussitôt avec joie ; mais il n'a pas de racines en lui, il est l'homme d'un moment : quand vient la détresse ou la persécution à cause de la Parole, il trébuche aussitôt. Celui qui a reçu la semence dans les ronces, c'est celui qui entend la Parole ; mais le souci du monde et la séduction de la richesse étouffent la Parole, qui ne donne pas de fruit. Celui qui a reçu la semence dans la bonne terre, c'est celui qui entend la Parole et la comprend : il porte du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

« Le Semeur est sorti pour semer », nous a assuré Jésus... Prions-le donc pour que la Semence de sa Parole porte du fruit dans le cœur des hommes.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs,

Aujourd'hui, l'Évangile nous présente la parabole du semeur (cf. Mt 13,1-23). L'image de la « semence » est une très belle image que Jésus utilise pour décrire le don de sa Parole. Imaginons une graine : elle est petite, à peine visible, mais elle fait pousser des plantes qui portent du fruit. La Parole de Dieu est ainsi ; pensons à l'Évangile, un petit livre, simple et à la portée de tous, qui produit une vie nouvelle chez ceux qui l'accueillent. Donc, si la Parole est la semence, nous sommes la terre : nous pouvons la recevoir ou pas. Mais Jésus, le « bon semeur », ne se lasse pas de la semer avec générosité. Il connaît notre sol, il sait que les pierres de notre inconstance et les épines de nos vices (cf. v.21-22) peuvent étouffer la Parole, pourtant, il espère toujours que nous pourrions porter un fruit abondant (cf. v.8).

C'est ce que fait le Seigneur, et c'est ce que nous sommes appelés à faire nous aussi : à semer sans se lasser. Mais comment peut-on faire cela, semer constamment, sans se lasser ? Prenons quelques exemples.

Tout d'abord, les parents : ils sèment le bien et la foi dans leurs enfants, et ils sont appelés à le faire sans se décourager si parfois ceux-ci ne semblent pas comprendre et ne pas apprécier leurs enseignements, ou si la mentalité du monde « va dans le sens contraire ». La bonne semence demeure, c'est ce qui compte, et elle prendra racine en temps voulu. Mais si, cédant à la méfiance, ils renoncent à semer et laissent leurs enfants à la merci des modes et des smartphones, sans leur consacrer du temps, sans les éduquer, alors la terre fertile se remplira de mauvaises herbes. Parents, ne vous lassez jamais de semer chez vos enfants !

Regardons ensuite les jeunes : eux aussi peuvent semer l'Évangile dans les sillons de la vie quotidienne. Par exemple à travers la prière : c'est une petite graine que l'on ne voit pas, mais avec laquelle on confie à Jésus tout ce que l'on vit, et

Pour les messagers infatigables de la Parole de Dieu et pour les croyants tentés de perdre courage, ensemble prions !

Pour celles et ceux qui tracent inlassablement, au péril de leur vie, des chemins de justice et de paix entre les hommes, ensemble prions !

Pour celles et ceux que le déferlement de la haine et de la violence conduit à douter de l'homme et de la présence de Dieu à notre histoire, ensemble prions !

Pour nous-mêmes, ... pour que la Parole de Dieu réveille notre foi et relève notre espérance, ensemble prions !

Dieu notre Père, tu travailles dans le monde, inaperçu, irrésistible, comme la semence au creux du sillon. Ouvre nos yeux aux merveilles de ta parole, et nous aurons l'endurance plus forte que l'échec, et nous aurons l'audace d'espérer à la mesure de tes promesses : l'homme nouveau et toute choses nouvelles, En Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

Lui peut la faire mûrir. Mais je pense aussi au temps que l'on consacre aux autres, aux plus nécessiteux : il peut sembler perdu, mais en réalité, c'est un temps saint, tandis que les satisfactions apparentes du consumérisme et de l'hédonisme nous laissent les mains vides. Et je pense aux études : c'est vrai, elles sont fatigantes et ne donnent pas de satisfaction immédiate, comme lorsque l'on sème, mais elles sont indispensables pour construire un avenir meilleur pour tous. Nous avons vu les parents, nous avons vu les jeunes, à présent, voyons les semeurs de l'Évangile, les nombreux bons prêtres, religieux et laïcs engagés dans l'annonce, qui vivent et prêchent la Parole de Dieu souvent sans enregistrer de succès immédiat. N'oublions jamais, lorsque nous proclamons la Parole, que même là où rien ne semble se passer, en réalité, l'Esprit Saint est à l'œuvre et le -royaume de Dieu croît déjà, à travers et au-delà de nos efforts. C'est pourquoi allons de l'avant avec joie ! Souvenons-nous des personnes qui ont planté la semence de la Parole de Dieu dans notre vie — que chacun de nous pense : « comment a commencé la foi ? » — : elle a peut-être germé des années après que nous ayons croisé leurs exemples, mais c'est précisément grâce à elles que c'est arrivé !

À la lumière de tout cela, nous pouvons nous demander : est-ce que je sème le bien ? Est-ce que je me préoccupe uniquement de récolter pour moi-même ou est-ce que je sème aussi pour les autres ? Est-ce que je sème quelques graines de l'Évangile dans ma vie de tous les jours : dans mes études, mon travail, mes loisirs ? Est-ce que je me décourage ou, comme Jésus, est-ce que je continue à semer, même si je ne vois pas de résultats immédiats ? Que Marie, que nous vénérons aujourd'hui comme Notre-Dame du Mont Carmel, nous aide à être des semeurs généreux et joyeux de la Bonne Nouvelle.

© Libreria Editrice Vaticana – 2023

ENTRÉE :

R- Tout vient de toi, ô Père très bon :
Nous t'offrons les merveilles de ton amour.

- 1- Voici, Seigneur, ton peuple assemblé
Joyeux de te célébrer.
- 2- Voici le fruit de tous nos travaux,
L'offrande d'un cœur nouveau.
- 3- Voici la joie de notre amitié,
L'amour nous a rassemblés.
- 4- Voici l'effort des hommes de paix
Qui œuvrent dans l'univers.

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

Voir page 13.

PSAUME :

Tu visites la terre Seigneur, tu bénis ses semences.

ACCLAMATION : R. NOUVEAU

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts

et la vie du monde à venir.

Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ia puru ta matou pure, i mua ito aro
E Iesu, faaora, faarii mai, faarii mai.

OFFERTOIRE :

- R- Sur les chemins du monde,
Le Seigneur a semé le bon grain,
Et dans le cœur des hommes
Il viendra récolter sa moisson.
- 1- Ne ferme pas l'oreille, ne ferme pas ton cœur.
Ecoute le Seigneur : ton blé mûrira.
 - 2- Arrache les épines, arrache les buissons.
Ecoute le Seigneur : ton blé mûrira.
 - 3- Résiste à la tempête, résiste à tous les vents.
Ecoute le Seigneur : ton blé mûrira.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE :

Te fai atu nei matou i to oe na poheraa e te fatu, e Ietu e
Te faateitei nei matou, i to oe na tiafaahouraa,
e tae noatu i toe hoira mai ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : *récité*

AGNUS : *tabitien*

COMMUNION :

- R- La Sagesse a dressé une table
Elle invite les hommes au festin.
Venez au banquet du Fils de l'Homme,
Mangez et buvez la Pâque de Dieu.
- 1- Je bénirai le Seigneur en tout temps,
Sa louange sans cesse en ma bouche.
En Dieu mon âme trouve sa gloire,
Que les pauvres m'entendent et soient en fête.
 - 2- Avec moi magnifiez le Seigneur
Exaltons tous ensemble son Nom !
J'ai cherché le Seigneur et il m'a répondu,
De toutes mes terreurs, il m'a délivré.
 - 3- Tournez-vous vers le Seigneur et vous serez illuminés,
Votre visage ne sera pas confondu.
Un pauvre a crié et Dieu a entendu,
Le Seigneur l'a sauvé de toutes ses angoisses.
 - 4- Saints du Seigneur, craignez le Seigneur.
Ceux qui le craignent n'auront jamais faim.
Les riches s'appauvrissent et ils ont faim,
Mais ceux qui cherchent le Seigneur ne manquent de rien.

ENVOI :

- 1- Ei tura, Ei hanahana, Ei Aroha to'a,
ia Maria no te Hau e, to Iesu Metua.
- R- E Maria no te Hau e, to matou Paterono,
E te horo nei matou ia oe.
- 2- O Iesu to matou Arai, io te Metua,
oe ra to matou Arai, io te Metia.

ENTRÉE :

1- E Iesu here, a tono mai to varua
Ia rahi te here i roto i to matou mau mafatu
A haere mai, e te varua maitai
Te hia'ai nei matou ia oe
Haere mai, haere mai

R- Te haamori nei matou ia oe, e te varua moa
Haere mai, haere mai.

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

R- Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime
Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Gloire à Dieu, Gloire à Dieu.

Nous te louons, nous te bénissons,
Nous t'adorons, nous te glorifions,
Nous te rendons grâce, pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, le Père tout-puissant. /R

Seigneur Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlèves les péchés du monde,
Prends pitié de nous ;
Toi qui enlèves les péchés du monde,
Reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
Prends pitié de nous. /R

Car toi seul es saint, toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, Avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père. R/

PSAUME :

Hamana'o na hamana'o na e te Fatu e
I to oe na aroha e i ta oe na parau mau.

ACCLAMATION :

Amen Alléluia Alléluia Amen Alléluia Alléluia Alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ma prière pour ceux qui souffrent
Ma prière pour ceux qui pleurent

Ma prière pour ceux s'aiment, o o Seigneur.

OFFERTOIRE :

R/ Le plus beau des visages, c'est le visage de Jésus
Le visage de l'amour, le visage de la vie.

1- Venez boire à la source de la vie
Venez contempler le visage de votre Dieu
Brûler en sa présence.

2- Venez puisiez à la source de l'amour
Venez découvrir le trésor de votre Dieu
Brûler en sa présence.

SANCTUS : *français*

ANAMNESE :

Umere i te poupou, i te tamaiti fanau tahi
Ua mau iui e ua pohe oia atira i te heva
Ua tiafaahou e te ora nei a, te Fatu Arii te Atua nui e,
haere mai.

NOTRE PÈRE : *tabitien*

AGNUS : *français*

COMMUNION :

R- Trouver dans ma vie ta présence
Tenir une lampe allumée
Choisir avec Toi la confiance
Aimer et se savoir aimer.

1- Croiser ton regard dans le doute
Brûler à l'écho de ta voix
Rester pour le pain de la route
Savoir reconnaître ton pas.

2- Brûler quand le feu devient cendre
Partir vers celui qui attend
Choisir de donner sans reprendre
Fêter le retour d'un enfant.

ENVOI :

1- Tu es celle que j'admire, ô mère des mères,
Ô Marie ô Marie la mère de Jésus.

R- Je veux te chanter, te prier, te faire aimer ô Marie,
T'aimer ô ma mère, de tout mon cœur,
te faire aimer ô Marie.

2- Tu es celle que j'ai choisie pour m'apprendre Jésus,
Ô Reine de la paix, la mère du Sauveur.

ENTRÉE :

- 1- Nous chanterons pour Toi, Seigneur,
Tu nous as fait revivre.
Que ta Parole dans nos cœurs, à jamais nous délivre.
- 2- Tu viens, Seigneur, pour rassembler
les hommes que tu aimes.
Sur les chemins de l'unité ton amour les ramène.
- 3- Des quatre coins de l'horizon,
les peuples sont en marche,
pour prendre place en la maison
que, par nous, tu prépares.

KYRIALE : *Dédé III p.30 - tahitien***GLOIRE À DIEU :** *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME : *MH n°3 p.35*

E haamaita'i au ia Oe na,
E ta'u Fatu, ta'u Atua, e a muri noatu.

ACCLAMATION : *MH n°8 p.61*

Alléluia, allélu Alléluia, alléluia alléluia. (*bis*)

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *NOUVEAU – MH n°1 p.63*

E te Fatu e, aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE :

Reçois ma vie, comme une adoration,
reçois mon cœur, comme un cadeau d'amour,
je n'ai rien à t'offrir, que ce sacrifice vivant,

je te donne ma vie pour toujours.

J'abandonne à ton autel, en réponse à ton appel,
mes visions mes ambitions, car tu es ma vie passion,
A tes pieds émerveillés, je contemple ta majesté,
je te donne sans compromis, ce parfum de très grand prix.

SANCTUS : *Dédé III – MH p.31 - tahitien***ANAMNESE :** *Dédé II*

Ia amu matou i teie nei pane, e ia inu i teie nei'au'a,
te fa'a'ite nei matou i to'oe pohera'a e to'oe ti'afaahou ra'a,
e tae noatu i to'oe ho'i ra'a mai, e te Fatu e.

NOTRE PÈRE : *Dédé III - français***AGNUS :** *Dédé III – MH p.31 - tahitien***COMMUNION :** *Petiot*

R- Ouvre mes yeux, Seigneur que je te voie
pour que renaisse en moi le germe de la foi.
Ouvre mon cœur au feu de ton amour,
pour qu'arrive le jour où j'aimerais toujours.

1- Dis seulement une parole,
seulement une parole et je serai guéri.
Souffle sur moi un mot de vie,
pour que vienne en moi l'Esprit, et je serai guéri.
Pose sur moi ta main d'amour,
car elle est mon seul secours et je serai guéri.
Mets dans tes plaies tous mes péchés,
dans ton cœur ma vie passée et je serai guéri.

2- Dis seulement une parole,
seulement une parole, et je serai guéri.
Souffle sur moi un mot de vie,
pour que vienne en moi l'Esprit et je serai guéri.
Viens dans ma main, ô Pain de vie,
dans ma main, toi, tout petit, et je serai guéri.
Verse sur moi ton Sang précieux,
sois en moi victorieux, et je serai guéri.

3- Dis seulement une parole,
seulement une parole, et je serai guéri.
Souffle sur moi un mot de vie,
pour que vienne en moi l'Esprit, et je serai guéri.
Dieu, tu es Dieu et resteras, cet alpha, cet oméga.
Que ton Nom soit béni.
Dieu, tu es Dieu, devant mes pas,
je te cherche où que tu sois. Que ton Nom soit béni.

ENVOI :

1- I te ono o te marama,
ua tono te Atua i te merahi i Nataretia.
I te ho'e Paretenia, ua parau atu te Merahi iana.

R-Iaorana (*iaorana*), e Maria e (*Maria e*),
ua'i oe (*ua'i oe*), te Karatia (*te karatia*),
te ia'oe (*te ia'oe*), te Fatu e (*te Fatu e*),
e to'oe (*e to'oe*), te Tama Atua (*te Tama Atua*).

ENTRÉE :

R-Laisse-toi regarder par Jésus
Laisse-le poser sur toi son regard
Un regard de tendresse,
Un regard de paix, un regard de pardon et de joie.

1- Voudrais-tu changer de vie
Tout laisser comme Simon-Pierre
Voudrais-tu être l'ami
De Jésus et le suivre.

2- Voudrais-tu changer de vie
Comme Jean le Bien-aimé
Qui très jeune a donné sa vie
à Jésus son bien-aimé.

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ! (*bis*)
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Dieu a semé la Parole comme on sème le grain
Pour que les blés du Royaume lèvent jusqu'à la fin.

ACCLAMATION : *Alleluia*

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Oh ! O Seigneur, en ce soir, écoute ma prière.

OFFERTOIRE :

R-Laissez grandir ce que Dieu sème,
Grains de sagesse, grains de folie.
Laissez grandir ce que Dieu sème,
Les temps nouveaux sont d'aujourd'hui.

1- Vienne fleurir le grand désir,

Dieu parle aux sources de nous-mêmes,
L'Esprit nous pousse à renaître de l'avenir.

2- Vienne fleurir le grand désir
De l'Évangile en terre humaine,
L'Esprit nous pousse à renaître de l'avenir.

3- Vienne fleurir le grand désir
De proclamer notre espérance,
L'Esprit nous pousse à renaître de l'avenir.

4- Vienne fleurir le grand désir,
Vois, la moisson est abondante,
L'Esprit nous pousse à renaître de l'avenir.

5- Vienne fleurir le grand désir,
Nos voix pour l'harmonie du monde,
L'Esprit nous pousse à renaître de l'avenir.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE : *français*

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *tabitien*

COMMUNION :

1- Je viens me prosterner, émerveillé
Par Ta beauté Ô mon Dieu
Je viens m'agenouiller, le cœur inondé
Par Tes bienfaits Ô mon Dieu.

R- Quand Tu poses Ta main
Comme on ouvre un chemin
Ton cœur se donne à moi
Amour parfait, immérité
Quand vers Toi je reviens
Mes peurs ne sont plus rien
J'étais perdu sans Toi
Mais me voici ressuscité
Quand Tu poses Ta main.

2- Perdu dans mes péchés, désespéré
Je me tournais vers les Cieux
Posé dans le silence, en Ta présence
Pour T'invoquer Ô mon Dieu.

ENVOI :

1- Fleur du Carmel, Vigne épanouie,
Splendeur du ciel, Toi seul es Vierge Mère.
Souche de Jessé, que la fleur produit,
Accorde-nous de rester avec Toi
pour toujours.

R- Mère et Notre Dame du Mont Carmel,
De cette joie qui te ravit
et rassasie les cœurs,
O Clé et Porte du Paradis
Laisse-nous parvenir où de gloire
Tu es couronnée.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

Samedi 11 juillet 2026

18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC, Tura'a et Nano AMARU et Tura'a ARAI ;

Dimanche 12 juillet 2026

15^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Alain MORAND ;
09h15 : **Baptême** d'Akitoa et Alexi ;
18h00 : **Messe** : R.P. François BLONDEL, f.d. ;

Lundi 13 juillet 2026

Saint Henri – vert

05h50 : **Messe** : Ruihau LISSAC (anniversaire) et les Âmes du purgatoire ;

Mardi 14 juillet 2026

Saint Camille de Lellis, prêtre - vert

05h50 : **Messe** : Jean Baptiste (+), Michel Bruno (+) Patrick ALLIARD (+) Yolande IRITI épouse MAERE (+) Ken DEVOR (+) et en action de grâce pour Quentin ;

Mercredi 15 juillet 2026

Saint Bonaventure, évêque et docteur de l'Église - Mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Anniversaire de mariage de Heimata et Juliette LISSAC et les Âmes du purgatoire ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Jeudi 16 juillet 2026

Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel - vert

05h50 : Patrick ALLIARD, Kim Huôi et Thi Hiêu DUONG, René FOULLOY ;

Vendredi 17 juillet 2026

De la fête - vert

05h50 : **Messe** : Assam (+), Marie-Joseph (+), Kioki (+) et Odile (+) LAI ;
14h30 à 16h30 : **Confessions** ;

Samedi 18 juillet 2026

Messe en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie – blanc

05h50 : **Messe** : Assam (+), Marie-Joseph (+), Kioki (+) et Odile (+) LAI ;
11h30 : **Mariage** de Chrislaure et Heiau ;
18h00 : **Messe** : Yves-Marie VONGUE (+) et en action de grâce pour Madeleine VONGUE ;

Dimanche 19 juillet 2026

16^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Familles YVARS et SANCHEZ ;
18h00 : **Messe** : Action de grâces ;

« DU COMBAT,
SEUL LES LACHES S'ECARTENT »

HOMERE

LES CATHE-ANNONCES

PUBLICATION DE BANS EN VUE DU MARIAGE

Il y a projet de mariage entre :

Chrislaure CHONEL et **Heiau MARTY**. Le mariage sera célébré le **samedi 18 juillet** à 11h30 à la cathédrale de Papeete.

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en avertir le curé de la Cathédrale ou l'autorité diocésaine.

LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;

Dimanche :

- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Divine Miséricorde : du lundi au vendredi à 06h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;
ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*).

SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Relevé d'identité bancaire :

C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			
FR7614168000011400733130134			
Bic			
OFTPPFT1XXX			

ET SI L'ALSACE QUITTAIT
LA RÉGION GRAND EST ?



Cathédrale de Papeete Marara paiement - FR5914168000018758201C06867- OFTPPFT1XXX - N° TAHITI : 028902.031

Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti : N° TAHITI : 028902.031

Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Courriel : cathedraledepapeete@gmail.com ; Site : www.cathedraledepapeete.com

Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.